

À VOS CRAMPONS, PRÊTS? MARCHEZ!

Chaque hiver, nous constatons une forte augmentation des accidents de travail liés aux chutes et aux glissades. Que ce soit sous forme de pluie verglaçante, de neige ou tout simplement durant les journées de froid extrême, les surfaces extérieures perdent de leur adhérence. Elles deviennent glacées et peuvent alors augmenter le risque de chute et entraîner des blessures plus ou moins graves telles que des entorses, des foulures, des déchirures, des fractures et des commotions cérébrales.

LE SAVIEZ-VOUS?

Les chutes et glissades (autant à l'intérieur qu'à l'extérieur) représentent **15 %** des accidents du travail et **18 %** des coûts d'indemnisation. En 2018, la CNESST a recensé près de 7000 cas d'accidents liés aux chutes et aux glissades.

Les employeurs ont la responsabilité de s'assurer que leurs lieux de travail sont entretenus adéquatement et que les travailleurs possèdent les équipements nécessaires pour affronter les conditions météorologiques difficiles.

Pour ce faire, il existe des moyens simples pour réduire les risques de chute sur des surfaces glissantes. Parmi ceux-ci, notons :

-  Le grattage des surfaces où circulent les travailleurs (stationnements, cours d'usine)
-  L'entretien des planchers intérieurs où de la neige et de la glace provenant des véhicules circulant à l'extérieur peuvent s'y accumuler (entrepôt)
-  L'épandage d'abrasifs comme du sel pour prévenir la formation de glace ou du sable pour améliorer l'adhérence sur les surfaces glacées lors de période de grand froid où le sel est moins performant
-  La fourniture de crampons à glace aux travailleurs qui ont à se déplacer fréquemment à l'extérieur ou dans les stationnements

Sur ce dernier point, certains de nos membres ont pris l'initiative de fournir des crampons à tous les employés qui ont à circuler dans le stationnement et dans les cours d'usine. Toutefois, certains modèles de crampons posent un risque de chute lorsque vient le temps de les enlever à l'intérieur, puisque s'il n'y a pas d'assise, il faut les retirer debout.

Récemment, un nouveau modèle de crampons a fait son apparition sur le marché. Il s'agit de semelles intercalaires faciles à enfiler et à enlever. La semelle pivote rapidement sur le dessus de la chaussure pour une utilisation à l'intérieur. Ce type de semelle avec crampons en carbure de tungstène et courroie ajustable à haute visibilité offre une protection contre les chutes et les glissades aussi bien sur la glace que sur la neige.

Bien sûr, il existe une panoplie de modèles de bottes à crampons ou de crampons d'appoints pouvant mieux répondre à vos besoins spécifiques. N'hésitez pas à communiquer avec les fournisseurs d'équipements de sécurité pour choisir le modèle qui vous convient le mieux.

La plupart du temps, quand la situation devient périlleuse, nous n'avons pas en main les crampons qui nous permettraient d'affronter sécuritairement les surfaces glissantes. Ne vous laissez plus surprendre par la glace et portez vos crampons de novembre à avril, car chuter et se blesser peut coûter cher!

